

Escrime à l'école (cycle 3)



L'escrime à l'école est une activité permettant aux élèves de construire des éléments d'une compétence propre à l'EPS et de contribuer à l'acquisition de compétences du deuxième palier du socle commun de connaissances et de compétences.
Depuis cinq années maintenant, Céline Vaganay enseignante de cycle 3 à l'école de Charentay aborde cette activité dans le cadre de sa programmation.



Au cycle 3, en escrime, il s'agit pour les élèves d'apprendre à « toucher sans être touché » dans un espace et un temps limités, en respectant les règles, la convention et ses adversaires, en gardant la maîtrise de soi et en gérant les assauts, l'évolution du score et les résultats.

L'enseignement de cette compétence doit amener les élèves à apprendre à rencontrer un adversaire dans des jeux d'opposition duelle en partageant un espace, un temps de jeu, des règles, des rôles et des contraintes qui inscrivent les relations dans un rapport civilisé.



Un dossier pédagogique a été annexé à la convention départementale 2014. Ce dossier a été élaboré en partenariat avec l'USEP et la ligue d'escrime de l'académie de Lyon